



Acte d'engagement

MAPA 2024.02.2

Objet du marché : VEILLEUR DE NUIT LYCEE ALEXANDRE DENIS

Marché public de ...SERVICE.....

Numéro de Marché :

Procédure : procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Article 1 – Contacts

1.1 – Autorité compétente pour signer le marché

Monsieur Abdelkrim BOUZIDI, Provisueur

1.2 – Personne désignée pour renseigner les bénéficiaires (article 130 du décret relatif aux marchés publics)

Madame Cynthia CIVIL-BRAZIER, Adjointe Gestionnaire

1.3 – Comptable assignataire des paiements

Madame Laurence FOURNIER, Agent comptable du lycée
Collège la Ferté ALAIS
91590 LA FERTE ALAIS

Article 2 – Allotissement

Le marché public n'est pas alloti car il concerne un ensemble de prestations homogène nécessairement réalisées par un seul opérateur économique

Article 3 – Contractant

Je soussigné,

NOM et PRENOM :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce de

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Agissant pour le nom et pour le compte de la Société : *(intitulé complet et forme juridique de la société)*

.....

Au capital de :

.....

Ayant son siège social à :

.....

Immatriculée à l'INSEE sous le n° SIRET :

.....

Inscrite au Registre du Commerce de

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Désigné dans le marché, sous le nom " titulaire "

- Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés
- M'engage à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 8 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché.
- M'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Article 4 – Types de prix

Le marché est à prix mixte conformément à l'article 17 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics composés comme suit :

- d'une part forfaitaire à titre principal ;

Article 5 – Modalités de variation du prix

Se référer CCAP.

Article 6 – Contenu des prix

Se référer CCAP.

Article 7 – Prix (à compléter par le candidat)

Le marché à prix mixte composé :

- d'une part forfaitaire à titre principal

Montant forfaitaire annuel :

- montant hors T.V.A. euros (en chiffres)
- TVA au taux de%

Article 8 – Répartition des prestations effectuées par les membres du groupement (à compléter le cas échéant)

Désignation des membres du groupement	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

Article 9 – Durée du marché

Le présent marché prendra effet à compter de la date de notification et ce pour une durée initiale de 12 mois, renouvelable deux fois.

Article 10 – Paiement

Les paiements sont effectués en EURO par mandat administratif tous les mois.

Si paiement sur un seul compte :

- du compte ouvert au nom de :
- domiciliation :
- adresse :
- code banque :
- code agence :
- sous le numéro :

INSERER VOTRE RIB

INSERER VOTRE RIB

Article 11 – Engagement du candidat

Fait en un seul original

A Le

Mention manuscrite "lu et approuvé"

Signature(s) du (des) candidat(s) (représentant(s) habilité(s) pour signer le marché)

Article 12 - Acceptation du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A, le

Le pouvoir adjudicateur,

Article 13 - Notification du marché au titulaire (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

 En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :

A, le

Signature du titulaire

 En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire